

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA
35e LÉGISLATURE, 1re SESSION

TÉMOIGNAGES

Comité permanent
des

FINANCES

Président: Jim Peterson

Séance no 166

Le mercredi 8 novembre 1995

ORDRE DU JOUR:

Présentation du rapport sur la politique monétaire

TÉMOINS:

Banque du Canada:

Bernard Bonin, Premier sous-gouverneur;

Tim Noel, Sous-gouverneur;

Gordon Thiessen, Gouverneur.

[Touchez ici pour accéder les témoignages](#)

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 8 novembre 1995

.1531 ☒

Le président: La séance est ouverte.

Le comité des finances est heureux d'accueillir aujourd'hui le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gordon Thiessen, ainsi que les sous-gouverneurs, MM. Tim Noel et Bernard Bonin.

Merci d'être là. Nous vous écoutons.

M. Gordon Thiessen (gouverneur de la Banque du Canada): Monsieur le président, je suis heureux de l'occasion que vous nous donnez, à mes collègues et à moi, de vous présenter notre livraison de l'automne du rapport sur la politique monétaire, qui a paru au début de la semaine.

[Français]

En publiant un rapport de ce type tous les six mois, la Banque vise à fournir des renseignements à jour, de nature prospective, sur la conduite de la politique monétaire au Canada et à contribuer au débat public sur cette politique. Le rapport émane du conseil de direction de la Banque du Canada, qui est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs. Ce conseil assume la responsabilité de la conduite de la politique monétaire au Canada.

[Traduction]

Comme l'indique le rapport, la tâche fondamentale de la politique monétaire canadienne est de favoriser un rythme d'expansion monétaire qui soit compatible avec la réalisation des objectifs de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 p. 100 que vise la Banque pour la période allant jusqu'à la fin de 1998. Mais comme les mesures prises par la banque centrale n'agissent sur l'inflation qu'avec de longs retards et que des fluctuations imprévues peuvent influencer sur l'économie et sur l'inflation tendancielle, la Banque fait face à certaines incertitudes dans la conduite de sa politique monétaire. C'est là le défi qu'il lui faut relever. La politique monétaire doit donc être axée sur l'avenir et fondée sur des projections forcément incertaines. De plus, ces projections doivent être constamment ajustées à la lumière des situations imprévues.

[Français]

Le problème posé par l'incertitude a été palpable cette année. Les marchés financiers ont été secoués à deux reprises en 1995: une première fois après la crise de confiance dans la monnaie mexicaine jusqu'au dépôt du budget fédéral, et la seconde, pendant la campagne référendaire. Cela a donné lieu, à chaque fois, à une augmentation des primes de risque incorporées à nos taux d'intérêt et à un resserrement des conditions monétaires temporairement plus prononcé que nous l'aurions souhaité.

[Traduction]

Après une croissance rapide en 1994, l'activité économique au Canada s'est ralentie beaucoup plus cette année qu'on ne s'y attendait. Ce ralentissement tient principalement à deux facteurs imprévus: la réduction plus importante et plus soudaine que projeté des grosses dépenses des ménages en réaction à la vive

remontée des taux d'intérêt observée l'hiver dernier et le recul, d'une ampleur inattendue, des exportations nettes imputable au ralentissement de l'économie américaine. Compte tenu de la lente expansion de notre économie, l'écart entre la production observée et la production potentielle s'est creusé.

Les perspectives de l'économie canadienne pour les derniers mois de cette année et le début de 1996 semblent toutefois plus favorables. L'économie américaine, qui constitue l'élément le plus important du cadre économique dans lequel le Canada évolue, paraît maintenant afficher un bon dynamisme. Dans la plupart des pays d'outre-mer aussi, l'expansion devrait se poursuivre à un rythme modéré. Le prix des produits de base devrait donc rester ferme, et on s'attend que la vigueur de la demande extérieure donne encore une fois de l'élan à l'économie canadienne.

.1535 

[Français]

En plus de bénéficier de l'incidence sur l'emploi et le revenu de la reprise des exportations, la demande devrait aussi être stimulée par le repli des taux d'intérêt constaté depuis le printemps dernier. La situation de la demande intérieure est néanmoins contrastée. En effet, la poursuite des efforts de restructuration dans le secteur public et le secteur privé demeurera une source d'incertitude qui pourrait ébranler la confiance.

[Traduction]

Pourtant, dans l'ensemble, j'ai bon espoir que nous observerons bientôt de plus en plus des signes d'un raffermissement durable de l'activité économique et de l'emploi.

[Français]

Si je suis optimiste, c'est surtout grâce aux résultats obtenus par le Canada sur le front de l'inflation. Tout bien considéré, nous croyons que l'inflation tendancielle demeurera compatible avec les cibles de maîtrise de l'inflation que vise la Banque.

[Traduction]

Il sera important également durant les prochaines années que les gouvernements restent déterminés à ramener leur endettement sur une trajectoire viable. Cela aidera à réduire les primes de risque incorporées à nos taux d'intérêt et, par conséquent, contribuera à rendre l'économie plus forte, moins vulnérable à moyen et à long terme.

Je répondrai maintenant avec plaisir à vos questions.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Thiessen. Nous allons donner la parole à M. Loubier.

M. Loubier (Saint-Hyacinthe - Bagot): Bienvenue à vous trois, monsieur Thiessen, monsieur Noel et monsieur Bonin. Je vous souhaite la bienvenue au Comité des finances.

Monsieur Thiessen, j'ai une question à vous poser en rapport avec les déclarations que vous avez faites avant-hier, dans lesquelles vous disiez que la Banque du Canada n'avait pas tout à fait prévu l'ampleur du ralentissement économique du début de l'année. Si vous l'aviez prévue, auriez-vous géré autrement les taux d'intérêt durant cette période?